

# Peu de femmes aux postes de cadre

Stefanie Hostettler<sup>a</sup>, Esther Kraft<sup>b</sup>

<sup>a</sup> Dr sc. EPFZ, division Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH

<sup>b</sup> lic. rer. oec., cheffe de la division Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH

La division Données, démographie et qualité (DDQ) publie tous les ans les chiffres actuels de la statistique médicale. Les statistiques des années 1940 à 2018 et le moteur de recherche sont accessibles en ligne.\* La statistique médicale permet de visualiser les évolutions et sert de réservoir d'informations pour les milieux politiques, la recherche, les acteurs de la santé et le grand public.

## Augmentation du nombre de médecins

En 2018, 37 525 médecins (15 982 femmes, 21 543 hommes) exerçaient en Suisse, soit 625 de plus que l'année précédente, ce qui représente une densité médicale de 4,4 médecins pour 1000 habitants. En tenant compte du nombre d'équivalents plein temps (EPT), qui s'élève à 33 164 (un EPT correspond à 55 heures hebdomadaires) (fig. 1), la densité médicale atteint 3,9 médecins pour 1000 habitants.

19 331 médecins exercent principalement dans le secteur ambulatoire, 17 609 dans le secteur hospitalier et 1,6% des médecins dans un autre secteur (ni ambulatoire ni hospitalier) (tab. 1).

## Les hommes sont en moyenne plus âgés que leurs consœurs

En 2018, l'âge moyen des médecins en Suisse s'élève à 49,6 ans (tab. 2). Il est en moyenne supérieur de 10 ans dans le secteur ambulatoire (54,8 ans contre 43,6 ans dans le secteur hospitalier). La différence d'âge entre

Nombre de médecins d'après l'année et le genre 2008-2018

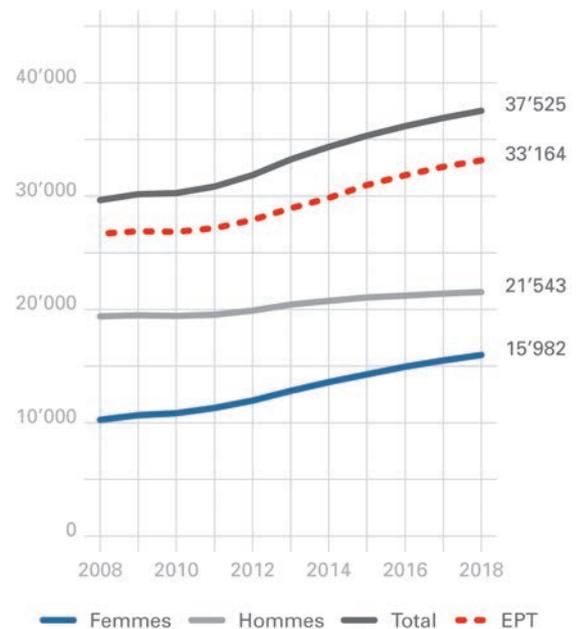


Figure 1: Nombre de médecins d'après l'année et le genre 2008-2018.

\* Vous trouverez la statistique médicale de la FMH, le moteur de recherche et de plus amples informations à ce sujet sur le site [www.fmh.ch](http://www.fmh.ch). La division DDQ propose des évaluations spécifiques. Veuillez vous adresser à [ddq\[at\]fmh.ch](mailto:ddq[at]fmh.ch) / 031 359 11 11.

## En bref

La statistique médicale de la FMH fournit chaque année les chiffres actualisés des médecins en exercice en Suisse, dont les plus importants sont présentés ici: le nombre de médecins en exercice s'élève à 37 525 en 2018 et a progressé de 625 médecins par rapport à l'année précédente. La part de médecins étrangers a également augmenté (2018: 35,4%). Avec 1,25 médecin pour 1000 habitants, la densité de spécialistes installés en ambulatoire est nettement supérieure à la moyenne des médecins de soins primaires (0,95). Les données de la statistique médicale de la FMH permettent de planifier les besoins et donc de garantir l'accès aux soins primaires mais aussi aux prestations de médecine spécialisée.

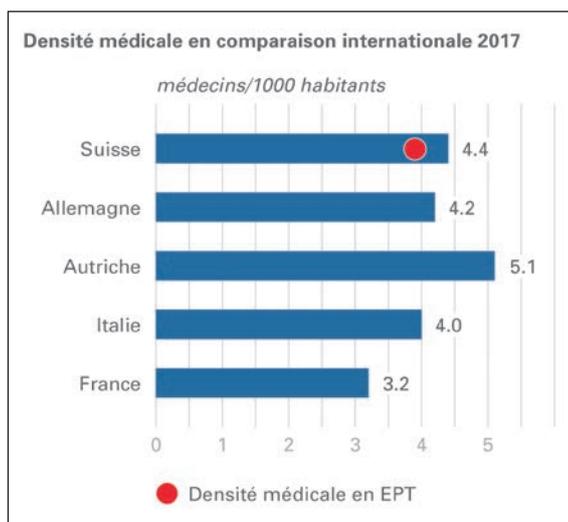
les deux secteurs s'explique principalement par la formation postgraduée des médecins-assistants qui se déroule majoritairement dans les hôpitaux. Avec 54,2 ans (femmes: 50,1 ans, hommes: 57,1 ans), l'âge moyen des médecins ambulatoires de soins primaires est comparable à celui des médecins spécialistes exerçant en ambulatoire (55,3 ans, femmes: 52,9 ans, hommes: 56,7 ans). Dans le secteur hospitalier en moyenne, les médecins-assistants sont âgés de 34,5 ans, les chefs de clinique de 45,4 ans, les médecins adjoints de 50,0 ans et les médecins-chefs de 55,1 ans.

**Tableau 1:** Aperçu du nombre de médecins en exercice par genre et par secteur (activité principale) en 2018.

	Femmes		Hommes		Total		EPT
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Secteur ambulatoire	7548	39,0	11783	61,0	19331	51,5	15746
Secteur hospitalier	8237	46,8	9372	53,2	17609	46,9	16745
Autre	197	33,7	388	66,3	585	1,6	495
<b>Total</b>	<b>15982</b>	<b>42,6</b>	<b>21573</b>	<b>57,4</b>	<b>37525</b>	<b>100,0</b>	<b>33164</b>

**Tableau 2:** Age moyen des médecins en exercice selon le genre et le secteur en 2018.

	Femmes	Hommes	Tous
Secteur ambulatoire	51,6	51,6	54,8
Secteur hospitalier	40,5	46,3	43,6
Autre	52,5	58,4	56,4
<b>Tous</b>	<b>45,9</b>	<b>52,3</b>	<b>49,6</b>



**Figure 2:** Densité médicale en comparaison internationale.

**Tableau 3:** Densités médicales des médecins de soins primaires et de médecins spécialistes par catégories de communes en 2017.\*

	Secteur ambulatoire	
	soins primaires	spécialistes
≥100000 habitants	1,48	3,49
50000–99999 habitants	1,48	2,57
20000–49999 habitants	1,18	1,91
10000–19999 habitants	1,04	1,54
5000–9999 habitants	0,91	0,61
2000–4999 habitants	0,72	0,26
1000–1999 habitants	0,50	0,17
<1000 habitants	0,23	0,11
<b>Total</b>	<b>0,95</b>	<b>1,26</b>

\* Chiffres de l'OFS; ceux de 2018 ne sont pas encore disponibles.

### Importantes différences régionales

La Suisse compte une densité médicale de 4,4 médecins pour 1000 habitants (3,9 si on considère les équivalents plein temps). Ce chiffre est supérieur à la moyenne de l'OCDE (3,6 médecins pour 1000 habitants) mais il est comparable à celui de nos pays voisins (Allemagne 4,2; Autriche 5,1; France 3,2; Italie 4,0) [1].

En Suisse, la densité médicale moyenne des médecins spécialistes installés en ambulatoire est, avec 1,26 médecin pour 1000 habitants, supérieure à celle des médecins ambulatoires de soins primaires (0,95). La densité de spécialistes est particulièrement élevée dans les grandes villes et la densité diminue dans les deux catégories lorsque la taille de la commune diminue (tab. 3).

Un coup d'œil sur la répartition géographique des médecins ambulatoires de soins primaires en Suisse montre qu'il existe des différences régionales (fig. 3) et que la densité médicale du secteur ambulatoire est inférieure à 1/1000 dans de nombreux endroits. En milieu rural (secteur ambulatoire), les généralistes sont mieux représentés que les médecins spécialistes. Comme on pouvait s'y attendre, la densité de médecins spécialistes ambulatoires dans les communes urbaines est donc beaucoup plus élevée que dans les communes rurales (fig. 4). Entre 2008 et 2017, la densité médicale a évolué différemment en soins primaires ou en médecine spécialisée. Cette dernière a enregistré une augmentation (6,2% en moyenne annuelle) depuis 2012/2013, au terme de la clause du besoin (limitation des ouvertures de cabinets). Les changements sont moins marqués en soins primaires (fig. 5).

### Vue d'ensemble de la formation prégraduée et postgraduée

En 2017, 4668 étudiants étaient inscrits à une formation bachelor (1745 hommes, 2923 femmes) et 3246 étudiants à une formation master (1397 hommes, 1849 femmes) en médecine humaine [2].

En 2018, 1029 étudiants ont obtenu leur diplôme fédéral en médecine humaine. La même année, la Commission des professions médicales (MEBEKO) a reconnu 3292 diplômes étrangers [3].

En 2018, 1434 médecins ont obtenu un titre fédéral de spécialiste (56,5% de femmes) et la MEBEKO a reconnu 1392 titres de spécialistes étrangers [3]. Pas moins de 65,5% des titres de formation postgraduée reconnus concernent le domaine de la médecine spécialisée. Au moment de terminer leur formation postgraduée ou plus exactement d'obtenir leur premier titre fédéral

Généralistes du secteur ambulatoire (médecins par 1000 habitants)

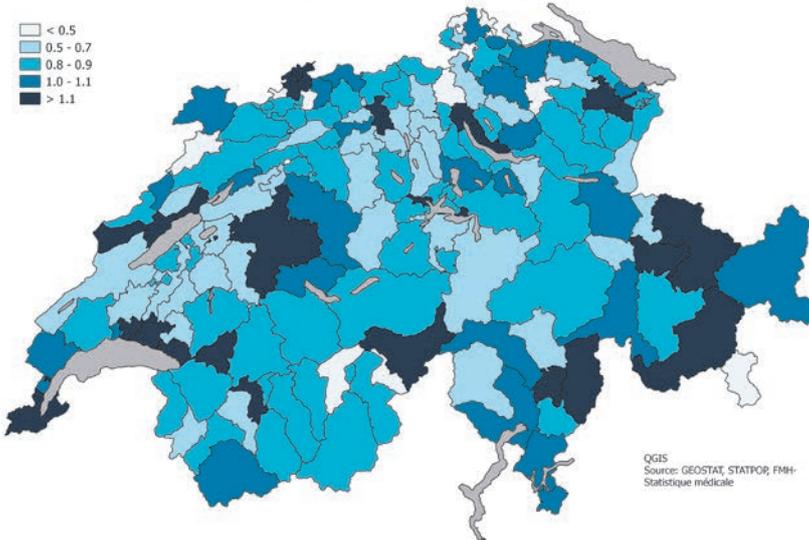


Figure 3: Densité des médecins ambulatoires en soins primaires par arrondissement en 2017.

Spécialistes du secteur ambulatoire (médecins par 1000 habitants)

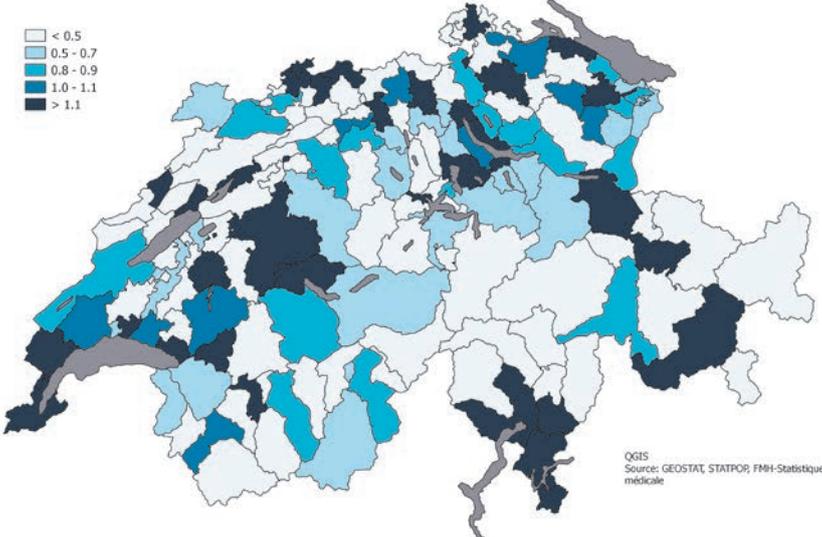


Figure 4: Densité des médecins spécialistes installés en ambulatoire par arrondissement en 2017.

de spécialiste, les médecins sont âgés en moyenne de 36,2 ans (35,9 ans pour les femmes et 36,5 pour les hommes). La part de titres délivrés dans les disciplines généralistes (médecine interne générale, pédiatrie et titre de médecin praticien) atteint 37,5%.

Enfin, 42,5% des médecins qui ont obtenu un titre de spécialiste en 2018 sont au bénéfice d'un diplôme de médecin étranger. Ils viennent des pays suivants: Allemagne 51,4%; Autriche 10,8%; Italie 10,7%; France 5,4%; Grèce 3,8% (autres pays: 17,9%).

Densité des médecins installés en pratique privée 2008-2017

médecins/1000 habitants

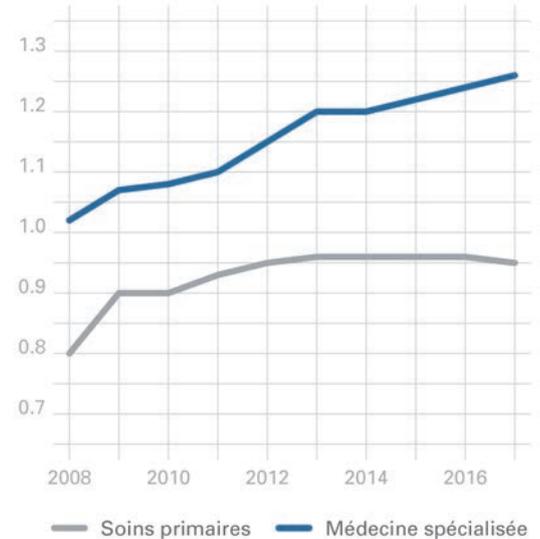


Figure 5: Densité des médecins installés en pratique privée, 2008–2017.

### Médecine interne générale: la spécialisation la plus répandue

La médecine interne générale est la spécialisation la plus répandue (22,1% des médecins en exercice), suivie de la psychiatrie et psychothérapie (10,2%), de la gynécologie et obstétrique (5,1%), de la pédiatrie (5,0%) et de l'anesthésiologie (4,1%).

Les spécialisations dans lesquelles la part de femmes est la plus élevée sont la psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents (64,7%), la gynécologie et obstétrique (62,9%) et la pédiatrie (62,9%). Les hommes sont plus nombreux que les femmes dans les spécialisations chirurgicales (chirurgie thoracique 94,3%, chirurgie orale et maxillo-faciale 92,3%, chirurgie orthopédique 90,0%, chirurgie vasculaire 87,7%, chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique 87,7%, neurochirurgie 85,7%, urologie 85,0%).

3729 médecins hommes et 1582 médecins femmes sont porteurs de plusieurs titres. Le titre le plus fréquent parmi eux est celui de médecine interne générale (3728). On retrouve le plus grand nombre de porteurs de plusieurs titres en cardiologie (615), médecine intensive (593) et rhumatologie (384).

### Plus d'un tiers de médecins étrangers

Pas moins de 13 266 médecins (35,4%) en exercice dans notre pays sont d'origine étrangère (titulaires d'un diplôme de médecin étranger) (fig. 6). Par rapport à l'année précédente, ce pourcentage a de nouveau aug-

Évolution du nombre de médecins au bénéfice d'un diplôme de médecin étranger qui exercent en Suisse 2008-2018

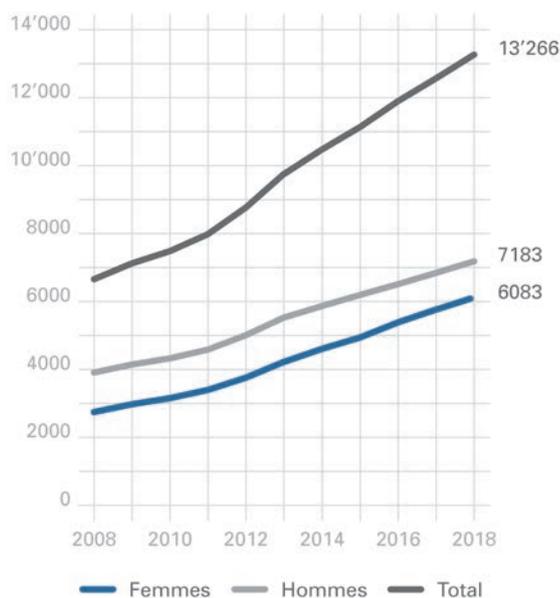


Figure 6: Evolution du nombre de médecins au bénéfice d'un diplôme de médecin étranger qui exercent en Suisse, 2008-2018.

menté de 1,3 point de 34,1 à 35,4%. Dans le secteur ambulatoire, la part de médecins étrangers se monte à 31,1% contre 39,9% dans le secteur hospitalier. Avec respectivement 44,3 et 47,4% dans les secteurs ambulatoire et hospitalier, la part des femmes au bénéfice d'un diplôme de médecin étranger est inférieure à celle des hommes dans les deux secteurs (55,7 et 52,6%). La majorité des médecins étrangers provient d'Allemagne (53,8%), d'Italie (8,8%), de France (6,7%) et d'Autriche (6,1%).

### Les hommes ont des taux d'activité plus élevés

Les médecins ont travaillé en moyenne 8,8 demi-journées (1 demi-jour = 4 à 6 h) (tab. 4) par semaine en 2018. Dans le secteur ambulatoire, le taux d'activité moyen est de 8,1 demi-journées, soit plus d'une demi-journée de moins que dans le secteur hospitalier (9,5 demi-journées). Le taux d'occupation moyen des femmes médecins (en ambulatoire: 6,9; en hospitalier: 8,8 demi-journées) est nettement inférieur à celui de leurs collègues masculins (en ambulatoire: 8,8; en hospitalier: 10,1 demi-journées).

Par rapport à 2008, le taux d'activité moyen est passé de 9,0 à 8,8 demi-journées (2018). Cette baisse est beaucoup plus marquée dans le secteur ambulatoire (2008: 8,7; 2018: 8,1 demi-journées) que dans le secteur hospitalier (2008: 9,9; 2018: 9,5 demi-journées).

Tableau 4: Taux d'activité moyen par secteur et par genre en 2018, en demi-journées par semaine (n = 10 676).

	Femmes	Hommes	Total
Secteur ambulatoire	6,9	8,8	8,1
Secteur hospitalier	8,8	10,1	9,5
Autre secteur	7,7	9,0	8,5
<b>Total</b>	<b>7,6</b>	<b>9,2</b>	<b>8,8</b>

### Proportion de femmes plus faible au niveau des médecins-chefes

81,8% des 19 331 médecins du secteur ambulatoire sont propriétaires ou propriétaires associés de leur cabinet médical; 5,3% sont engagés en tant qu'assistant ou spécialiste au cabinet médical. Avec 52,8%, le groupe des médecins en formation (médecins-assistants) est le plus important du secteur hospitalier. Dans ce même secteur, comme on peut s'y attendre, le nombre de médecins occupant un poste à responsabilité diminue plus le degré hiérarchique est élevé. Le taux de chefs de clinique est de 18,7%, de médecins adjoints de 12,2% et de médecins-chefs de 8,8%. Le nombre de femmes prédomine uniquement chez les médecins-assistants (58,6%), et ne fait ensuite que diminuer pour atteindre 47,9% chez les chefs de clinique, 24,5% chez les médecins adjoints et 12,4% chez les médecins-chefs.

Dans le secteur ambulatoire, les médecins exercent principalement en cabinet individuel (52,2%). Depuis 2008, ce taux a diminué de 11%. Les femmes exercent un peu plus rarement en cabinet individuel (44,1%) qu'en cabinet double ou cabinet de groupe (55,9%). Chez les hommes, la part de médecins dans un cabinet individuel est légèrement plus élevée à 57,1%. Enfin, un cabinet de groupe compte en moyenne 4,2 médecins.

### Amélioration des données

Comme dans les précédentes publications de la statistique médicale de la FMH, la proportion de médecins étrangers a continué d'augmenter en 2018, il existe des différences régionales dans l'offre de soins ambulatoires et les hommes ont un taux d'activité plus élevé que celui de leurs consœurs. D'autres sources de données, comme l'International Policy Survey [4, 5], permettent de mieux comprendre la situation des soins ambulatoires. Ce rapport confirme notamment la bonne disponibilité des fournisseurs de soins primaires en Suisse, mais montre également une tendance à la baisse. Seulement 20% des médecins de plus de 60 ans ont un successeur. L'enquête fait état de chiffres compatibles avec ceux de la FMH et rappelle



## Glossaire (par ordre alphabétique)

<b>Activité principale</b>	Est considéré comme activité principale le secteur dans lequel le médecin exerce la majeure partie de son activité.
<b>Autre secteur</b>	Font partie d'un autre secteur les activités de médecins ne relevant ni du secteur ambulatoire ni du secteur hospitalier, p. ex. professeurs, privat-docents, médecins engagés par des assurances, etc.
<b>Cabinet à deux médecins ou de groupe</b>	Utilisation d'appareils, d'équipements ou de locaux par deux ou plusieurs médecins.
<b>Cabinet individuel</b>	Utilisation d'appareils, d'équipements ou de locaux par un seul médecin.
<b>Canton</b>	Le canton pris en compte est celui dans lequel le médecin exerce son activité principale. S'il n'a rien indiqué à ce sujet, c'est le canton de l'adresse de contact qui est pris en compte.
<b>Discipline principale</b>	La discipline principale d'un médecin correspond au titre de spécialiste dans le cadre duquel il exerce la majeure partie de son activité médicale (d'après son autodéclaration et les règles prédéfinies).
<b>Médecins du secteur ambulatoire</b>	Médecins qui exercent leur activité principale dans le secteur ambulatoire.
<b>Médecins du secteur hospitalier</b>	Médecins qui exercent leur activité principale en milieu hospitalier.
<b>Médecins d'un autre secteur</b>	Médecins qui n'exercent leur activité principale ni dans le secteur ambulatoire ni en milieu hospitalier.
<b>Réseaux de médecins</b>	Les réseaux de médecins sont des organisations formées par des prestataires de soins et assurant la couverture médicale. Sur la base d'une collaboration contractuelle tant mutuelle qu'avec des fournisseurs et des organismes extérieurs au réseau, ils fournissent des prestations de santé axées sur les besoins des patients. Cette collaboration repose sur un processus thérapeutique convenu par contrat, des structures organisationnelles entrepreneuriales et une culture commune de la prise en charge des patients.
<b>Secteur ambulatoire</b>	Font partie du secteur ambulatoire les consultations données et les soins dispensés par des médecins en cabinet individuel ou de groupe. Les patients sont généralement traités de manière ambulatoire ou à leur domicile (visites à domicile). Font également partie du secteur ambulatoire les activités des médecins consultants privés dans les hôpitaux ou dans des dispensaires, des infirmeries ou des établissements analogues attachés à des entreprises, des écoles, des homes pour personnes âgées, des organisations syndicales et des confréries (cabinet médical indépendant ou semblable) (source: OFS).
<b>Secteur hospitalier</b>	Font partie du secteur hospitalier les traitements médicaux, diagnostics, soins, interventions chirurgicales, analyses, services d'urgence et activités de formation pré-graduée, postgraduée et continue, etc. dans les hôpitaux. Font également partie du secteur hospitalier les foyers protégés avec un encadrement social 24h sur 24 accueillant des enfants, des personnes âgées et des groupes de personnes dont l'autonomie est limitée (source: OFS).
<b>Taux d'occupation</b>	Le taux d'occupation est indiqué en demi-jours. Un demi-jour correspond à un volume de travail de 4 à 6 heures. Un emploi à plein temps correspond à un taux d'occupation hebdomadaire moyen de 10 demi-jours.
<b>Traitements ambulatoires en milieu hospitalier</b>	Tous les traitements qui ne sont pas réputés hospitaliers ou semi-hospitaliers.
<b>Traitements hospitaliers en milieu hospitalier</b>	Séjours à l'hôpital d'au moins 24 heures pour des examens, des traitements et des soins. Séjours à l'hôpital de moins de 24 heures, au cours desquels un lit est occupé durant une nuit. Séjours à l'hôpital en cas de transfert dans un autre hôpital ou en cas de décès.